

Présidente : Association Lionel et les Autres Victimes de la Route
Madame Pailhès Coralie
15 La Plazede
81 240 Lacabarède
Tél : 06 61 53 94 60
coralie.pailhes@orange.fr
<http://lioneletlesautresvictimesdelaroute.fr/>
<https://lioneletlesautresvictimesdelaroute.fr/justice>

Lacabarède – le : 06janvier 2024.

Préfecture du Tarn
Monsieur Laurent Buchaillat
Place de la Préfecture
81 000 ALBI

Courrier en AR

Monsieur le Préfet du Tarn

Je souhaiterais vous rencontrer dans le cadre de l'association Lionel et les Autres Victimes de la Route que je préside.

Cette association a pris à bras-le-corps 2 actions très précises :

- Des interventions dans les collèges et lycées
- Mais également « l'après-accident » pour les familles de victimes création en lien avec le TGI de Castres et l'ancien préfet François-Xavier Lauch, votre prédécesseur étant silencieux n'ayant pas répondu à mes courriers.

Il était important de prendre en cause le suivi des familles, cela rentre également dans la prévention routière même si ces derniers ne sont pas entièrement d'accord avec moi. Il s'agit d'un citoyen de la commune qui est décédé ; ce dernier paye ses impôts à la commune, il a le droit d'être accompagné dans des démarches simples mais pourtant très difficile psychologiquement.

J'ai rencontré le Président de l'Association des Maires en Visio, je pense que ce dernier n'a pas montré un engouement pour l'accompagnement des familles de victimes. Vous trouverez ci-joint le protocole établi.

Je suis une maman victime de la route, j'ai perdu mon fils le 4 août 2017 fauché par un multirécidiviste de la route, et ayant un casier judiciaire très fourni. Mon fils n'avait que 17 ans.

Un combat s'est engagé ces dernières années avec les différents ministères dans le cadre des autopsies judiciaires, ce sujet est scandaleux. J'aurai l'honneur de vous en parler lors de notre prochaine rencontre, si vous le souhaitez.

Le combat de l'association a également comme préoccupation le laxisme de la justice ; Des règles de base simples à adopter pour réduire et diminuer le nombre d'accidents, mais se faire écouter de nos élus est une chose très complexe et difficile, je suis toujours obstinée, je ne lâcherai rien, j'en ai fait la promesse à mon fils quand je lui tenais la main alors que son cœur était en train de s'arrêter le 04 août 2017.

Action importante : à développer imposer le code de la route à tout jeune qui prend un scooter ou une moto à partir de 14 ans ces jeunes ne connaissent aucunement la réglementation routière ni les priorités, ni les panneaux, il est primordial qu'un examen du code de la route soit à passer et devienne obligatoire pour toute personne qui utilise un véhicule en moteur à partir de 14 ans.

L'association se bat également pour le port obligatoire de casque pour les trottinettes électriques et une réglementation qui soit définie pour cela.

Et d'autres sujets....

Vous trouverez ci-joint les principaux documents, Protocole d'informations aux familles de victimes.

Concernant le sujet des autopsies judiciaires, il est inadmissible que la France continue brûle des organes humains, suite aux autopsies sans informer et prendre l'avis des familles

Je reste à votre disposition pour des informations complémentaires, je vous adresse également mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

Présidente : Association Lionel et les Autres Victimes de la Route
Pailhès Coralie